



HAL
open science

Système alimentaire du milieu. Un concept militant

Laurent Trognon

► **To cite this version:**

| Laurent Trognon. Système alimentaire du milieu. Un concept militant. 2022. hal-04343607

HAL Id: hal-04343607

<https://hal.science/hal-04343607>

Preprint submitted on 13 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Système alimentaire du milieu. Un concept militant

Food System of the Middle. An activist concept

Laurent TROGNON

AgroParisTech, UMR Territoires

laurent.trognon@agroparistech.fr

N°0000-0003-2004-9170

Mots-clés

Éthique, objet intégratif, réflexivité, système alimentaire, values.

Keywords

Ethic, food system, integrative object, reflexivity, values.

Classification JEL : L22 Q13 Q56

Résumé

Le concept de système alimentaire du milieu est né de l'hypothèse d'une hybridation combinant le meilleur des circuits courts et des circuits longs. Lors de sa construction nous avons été surpris par sa dimension. Dans une approche abductive et réflexive sur sa nature épistémique, nous examinons ce concept d'abord dans ses dimensions objectives et projectives, avant d'émettre une conjecture sur son caractère militant.

Ce concept est donc appréhendé comme grille d'analyse théorique, puis comme modèle. Ensuite, ses allures d'objet-frontière, de concept ombrelle, de représentation transitoire, de concepts éthiques épais ou encore d'objet intégratif sont discutées, avant de conclure à l'utilité de formuler la notion de concept militant. Il est une invitation à une réflexion éthique qui questionne l'implicite et l'évidence de nos choix, et les valeurs qui fondent les défiances et confiances en jeu dans nos travaux de recherche.

Abstract

The concept of system food of the medium (SyAM) was born from the assumption of a hybridization combining the best of the short and the long food circuits. The SyAM Project has explored the forms of the hybridization, and carried out a close analysis of the SyAM components, so that to conceptualize it. But, during these works we have been surprised by how the economic, environmental and social values shared inside a SyAM was also shared by the team members (researchers and fields actors), and even more promoted by the mean of the SyAM concept. Thus, we studied this voluntarist dynamic and its influence on the construction of this concept, through an abductive and reflexive approach. Its epistemic nature was analyzed. This paper has two goals: to present this concept and its construction; to propose the notion of activist concept to describe its epistemic nature and help a reflexive and ethic analysis. The first part studies the SyAM concept as an object. The second discusses its projective dimension. Then, the last part questions it through the grids of five concepts (boundary object, umbrella

concept, transitory representation, thick ethical concepts and integrative object), proposes the notion of activist concept, and suggests some uses. Indeed, it is an invitation to an ethical reflexion that urges to question the implicit and the obviousness within our choices, and the values within the distrusts and confidences that lead our researches. Think about the potential activism level of ours concepts would improve the conception of the research works and their results. Considering what the activist concept enlightens could contribute to the evaluation of the research projects and their results.

Points clés (en français uniquement)

- le concept de SyAM est une grille d'analyse des systèmes alimentaires hybrides qui visent la triple performance
- le concept de SyAM est aussi un projet d'accompagnement des opérateurs de filière vers des systèmes plus durables
- le concept de SyAM est pétri de valeurs relevant d'une éthique sociale et environnementale
- les valeurs éthiques au cœur des SyAM sont promues par le concept de SyAM, cela lui confère un caractère militant
- le concept militant invite à une réflexion éthique sur les valeurs qui fondent nos défiances et confiances

-1-

Introduction

Une recherche sur le développement territorial questionne souvent les tensions entre comprendre les dynamiques à l'œuvre et agir sur celles-ci. Par son libellé le programme Pour et Sur le Développement Régional peut s'entendre comme une invitation anticipée à une telle réflexion. Pour notre part, de la participation à la rédaction du projet PSDR Système Alimentaires du Milieu (SyAM)¹ à celle de son poster final, nous n'avons cessé d'être surpris parce ce qui se présente comme un objet de recherche *et* de développement, le SyAM, et par sa construction sociale.

Un SyAM fut défini en première approche comme un système alimentaire hybride entre circuit court et circuit long. Cependant, alors que nous participions à la trituration et à l'élaboration du concept, à son discours et aux discours qu'il suscitait, l'inattendu a surgi. Ce concept nous est apparu non plus seulement comme un ob-jet théorique, mais aussi comme un pro-jet théorique imprégné de volontarisme.

¹ Projet de recherche SYAM (Système alimentaire du milieu) du programme de recherche Pour et Sur le Développement Régional en Rhône-Alpes 2016-2020 qui bénéficie d'un financement de l'INRA, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Irstea et de l'Union européenne via le FEADER dans le cadre du Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI-AGRI).

L'intention de ce texte est double : présenter ce concept ; proposer la notion de concept militant pour décrire sa nature épistémique. Pour cela, une analyse réflexive étudie la construction du concept de SyAM et cerne son caractère militant, d'abord en distinguant ses dimensions d'objet et de projet (parties 1 et 2), puis en le passant au crible de cinq concepts (objet frontière, concept ombrelle, modèle transitoire, concept éthique épais et objet intégratif), avant d'esquisser la notion de concept militant et de suggérer des applications (partie 3).

-2-

Le SyAM comme objet

Cette partie pose le cadre et les objectifs du projet de recherche, et présente la dimension descriptive de son objet, le SyAM.

2.1. Objet d'un projet de recherche

L'équipe du projet SyAM a été réunie en 2015 à l'initiative de C. Chazoule qui venait de formuler la notion de SyAM. L'expression désigne alors « des systèmes alimentaires à l'interface entre circuits courts et circuits longs vers des voies de développement durable » et rend compte d'une réflexion qui interroge « le devenir des entreprises agricoles et agroalimentaires *du milieu*, à la fois trop grandes pour pouvoir écouler toute leur production en vente directe et trop petites pour être pérennes dans les filières longues globalisées », et « cherche à comprendre comment ces systèmes, en se différenciant et en adoptant de nouvelles stratégies commerciales, en partageant de nouvelles valeurs, peuvent mieux résister aux risques d'absorption ou de disparition auxquels ils sont souvent confrontés au sein du système alimentaire dominant » (Projet PSDR SyAM – 2015). Elle permet « de caractériser nos objets de recherche comme des organisations économiques intermédiaires (entre circuits courts de proximité et circuits longs), hybrides (parce qu'elles combinent des acteurs et des modes d'organisation alternatifs et conventionnels), et qui cherchent à relocaliser, au moins pour partie, leur approvisionnement et/ou leur commercialisation ».

Pluridisciplinaire, l'équipe comptait aussi plusieurs acteurs socioéconomiques, impliqués et attentifs aux résultats opérationnels, soucieux d'en assurer le transfert auprès des opérateurs des filières qu'ils accompagnent au quotidien.

Elle s'était assignée cinq objectifs scientifiques : poser les bases du concept de SyAM, en préciser le positionnement théorique et le mettre à l'épreuve par des travaux de terrains ; analyser les SyAM dans leurs composantes et dans leur environnement ; éclairer les différents types d'hybridation que construisent ces systèmes ; comprendre comment les composantes d'un SyAM et ce SyAM lui-même s'articulent avec les autres composantes de l'écosystème territorial dans lequel ils s'encastrent ; concevoir une méthode innovante d'accompagnement des acteurs où s'articulent ces apports et l'expertise locale.

Portant le dernier volet, nous avons besoin d'un concept affiné pour concevoir l'accompagnement. Cette position dans le processus explique sans doute notre attention à l'élaboration théorique du concept de SyAM et la réflexion que nous en proposons ici. Dans une approche constructiviste pragmatiste (Avenier, 2017), il ne s'agit pas de découvrir une réalité objective, mais de construire une représentation intelligible et utile pour la pensée et l'action. Ainsi, attendions-nous que le concept de SyAM permette de décrire un type de système alimentaire, le distinguer d'autres, le rendre appréhendable et, le cas échéant, tel un outil, qu'il

permette d'agir sur la réalité. Cependant, au-delà de ces attendus, vérifiés et validés par le terrain, sa forte dimension projective et volontariste nous a surpris. Aussi, suivant l'approche abductive de Peirce, ce qui a fait surprise est présenté (parties 1 et 2), puis une conjecture explicative est formulée et discutée (partie 3).

2.2. L'objet SyAM

Depuis des décennies des travaux de recherche sont menés sur les systèmes alimentaires, appréhendés à partir des concepts de filières, supply chain, terroir, circuit court, système alimentaire localisé, projet alimentaire territorial, etc. Entre vente directe et grande distribution, dialectique courante et animée par la rhétorique des valeurs dans les débats relatifs au système alimentaire, une variété de modèles existe ou plutôt coexiste (Gasselin *et al.*, 2020). Pour les entreprises impliquées, leurs taille et modèle économique sont intimement liés et toujours questionnés à l'aune de la croissance économique et de la concentration des plus gros acteurs de leur environnement concurrentiel. Dans cet environnement, à la dichotomie quantité – qualité de la production, s'est ajouté, sous l'effet de l'aspiration des sociétés au développement durable, nombre d'autres considérations, notamment sociales et environnementales. Et c'est de leur prise en compte, interprétations et déclinaisons dans leurs identités, offres, modes de production, distribution et communication que les entreprises construisent leurs stratégies. La manière de présenter les grands modèles dans lesquels s'inscrivent les entreprises agroalimentaires distingue généralement le modèle dominant, capitalistique et fournissant une *food from nowhere*, des alternatives qui se définissent en regard des méfaits du précédent et des valeurs qu'il ignore.

Dans ce contexte, la notion de SyAM s'est construite sur une représentation du système alimentaire en termes de circuits, dont la longueur, c'est-à-dire le nombre d'intermédiaires entre producteur et consommateur, est le déterminant clé. Son postulat pour partie implicite en début de projet s'explique ainsi : considérant qu'un circuit court est plus performant aux plans environnemental et social, et qu'un circuit long n'aurait de performance qu'économique, le SyAM, hybride (milieu) des deux modèles, combine les trois valeurs de la durabilité, et pour cela s'appuie sur des modalités de coordination innovantes.

Alors que le projet était lancé, l'article de Brives *et al.* (2017) intitulé « Systèmes alimentaires du milieu et création de chaînes de valeurs » circule dans l'équipe. Il pose que le SyAM : « a pour enjeu d'ouvrir le champ d'analyse, par une approche multi-perspectives permettant de relier une diversité de points de vue que d'autres concepts ont parfois tendance à considérer de façon isolée : le local, le terroir, le territoire, les certifications externes ou internes par la confiance et le réseau, la relation entre le producteur et le consommateur, le respect de l'environnement, les termes de l'échange économique, etc. ». Le concept de SYAM a ceci d'innovant qu'il se veut extrêmement intégrateur des attentes des acteurs publics et privés, du consommateur au producteur, de l'élu ou de l'association à l'entrepreneur. Afin d'articuler la triple performance voulue par le développement durable, il repose sur et s'inscrit dans une gouvernance partenariale, voire territoriale, et intègre une approche en termes de supply chain management (problématiques de distance géographique entre producteur et consommateur ; structuration d'une coordination logistique). Cette volonté intégrative forte et une orientation pour le développement, qui enrichissent la notion initiale, nous amènera à y voir un concept innovant pour l'accompagnement des transitions dans les territoires (Chazoule *et al.*, 2019).

Définir un SYAM comme un hybride de circuit court et de circuit long peut paraître incongru si l'on ne saisit pas que cette hybridation ne vise pas à produire des circuits mi-courts ou mi-longs. L'hybridation dont il s'agit se forme d'emprunts (Chazoule *et al.*, 2019), d'une part à la

culture et aux valeurs qui caractérisent les circuits courts (gouvernance démocratique, transparence sur les prix, relocalisation des activités, partages de la valeur, partenariat entre les opérateurs, nouvelles relations aux territoires et aux consommateurs...), et d'autre part aux outils et techniques qui fondent la performance des circuits longs (organisation logistique, réflexion sur les prix et les coûts, négociations commerciales avec des acheteurs de la grande distribution, travailler avec plus d'intermédiaires). Cette hybridation rend également compte d'une attention renouvelée aux demandes des territoires et des consommateurs (volume, qualité du produit, éthique des relations commerciales, partenariats) de plus en plus sensibles aux signes de démarche de développement durable et qui vont participer à la gouvernance du SyAM.

À trois mois de la fin du projet, en septembre 2019, le besoin de clarification du concept pour réaliser la vidéo « Qu'est-ce qu'un SyAM ? » amène l'équipe à accoucher d'une nouvelle définition qu'elle présente comme cadre d'analyse de la diversité de ces formes innovantes de systèmes hybrides, de leur originalité et de leur spécificité : « Un SYAM est un réseau d'interactions institutionnalisées entre des acteurs localisés visant à la pérennisation d'un partenariat stratégique pour la relocalisation de chaînes de production / transformation / distribution. Des stratégies de volume alliées à une qualification innovante (différenciation) permettent une certaine efficacité économique. Une gouvernance participative du réseau et une transparence au niveau des stratégies renforcent l'engagement des acteurs et un processus de reterritorialisation est à l'œuvre. Les acteurs publics jouant de plus un rôle facilitateur, le système possède une capacité de résilience. » (Chazoule et al. 2020b).

2.3. Le SyAM sur le terrain

Les monographies réalisées lors de la première partie du projet présentent des cas de systèmes d'acteurs que leurs auteurs ont reconnus comme SyAM. Le concept permet en effet de décrire une certaine réalité, sans qu'en retour ces cas illustrent pleinement toutes ses grandeurs.

Plusieurs observations méritent d'être faites. Sur le postulat initial tout d'abord : n'existe-t-il pas de cas de circuits alimentaires longs qui serait attentifs à la performance sociale et environnementale ? Et, à l'inverse, des cas de circuits courts peu performants au plan environnemental et/ou social ? les circuits-courts industriels ne conjuguent-ils pas performance économique et volumes élevés ? Mobiliser une gamme de canaux de distribution correspondant à des circuits de longueur différente, de la vente directe à la centrale d'achat parfois, impliquant en cela des relations et des valeurs partagées différentes, n'est-il pas courant chez les petites entreprises agroalimentaires ? Une approche en termes d'écosystème territorial n'offrirait-elle pas quelques similarités ? Au plan opérationnel : qu'en est-il dans les études de cas de la place effective de la valeur environnementale ? Jusqu'où diffuse, au sein des entreprises impliquées, le principe d'équité de la répartition de la valeur ajoutée et celui de l'attention aux conditions de travail ? Enfin, posséder une capacité de résilience ne garantit de l'adversité. « Saveurs du coin », organisation objet de l'une des monographies de SyAM réalisées en début de projet, un "beau" cas de SyAM disait-on, a fermé en 2018.

Ces critiques ne visent pas à remettre en question le concept de SyAM, mais à l'éclairer en interrogeant notre rapport à lui. En effet en tant que grille d'analyse, il permet de cerner un objet. Mais, on doit aussi y saisir l'intention qui la sous-tend et lui donne une valeur projective.

Le SyAM comme projet

Cette partie cerne et discute la dimension projective du concept de SyAM et son caractère militant.

3.1. Projet d'une projet recherche

La dimension projective du concept de SyAM était présente dès la première phrase du résumé du projet : « Notre projet vise l'accompagnement de systèmes alimentaires à l'interface entre circuits courts et circuits longs vers des voies de développement durable ». Et une prise de position était formulée : comprendre comment ces systèmes, en se différenciant et en adoptant de nouvelles stratégies commerciales, en partageant de nouvelles valeurs, peuvent mieux résister aux risques d'absorption ou de disparition auxquels ils sont souvent confrontés au sein du système alimentaire dominant » (Projet PSDR SyAM – 2015).

Le caractère volontariste du concept nous est apparu en juillet 2018, dans une période de lecture des premières monographies de SyAM, de réunions d'équipe et de préparation de la première expérimentation du Jeu SyAM. Dans nombre d'observations de terrain, la triple performance du système n'était guère pensée de manière holistique. La question économique restait primordiale et, si la volonté de transparence était souvent outillée, il n'était pas assuré que toutes les composantes du système « jouent le jeu ». Si la valeur environnementale était bien présente, souvent elle relevait d'une stratégie de petits pas, et parfois de conséquences positives d'un choix d'abord économique comme, par exemple, la mutualisation de la logistique qui évite aux camions de voyager à vide. L'idée de « concept militant » fut formulée.

3.2. Accompagner les SyAM

Aux fins de conception d'un outil d'accompagnement, nous avons expérimenté le Jeu SyAM sur deux SyAM identifiés par nos collègues. Ce jeu sérieux est un outil d'animation participatif pour mener un diagnostic et une prospective dans l'accompagnement de SyAM, qu'il soit en situation d'émergence ou en vitesse de croisière (Trognon et al., 2020). Présentons et discutons l'un de cas.

3.2.1. Le cas 100% Charolais du Roannais

Ce SyAM a été lancé sous l'impulsion d'élus de Roannais Agglomération, agriculteurs de surcroît qui voulaient mettre en place une filière permettant de soutenir les éleveurs locaux, producteurs d'une viande de qualité. Alors que la baisse de la consommation de viande touche toutes les filières, seul un produit présente une consommation en croissance en France : le steak haché. L'idée a donc été de produire des steaks hachés à base de charolais, issus des élevages du Roannais, avec des bêtes de moins de 7 ans, et d'en faire un produit de qualité, à contre-courant de l'image négative du produit, symbole de la société agroindustrielle et habituellement transformé à partir de bêtes laitières de qualité bouchère moyenne. Le prix a été défini de l'amont vers l'aval en partant du coût de production de l'éleveur, et en y ajoutant les charges par exemple les coûts de transport, d'abattage. Le contrat de filière mis en place au démarrage de la filière fixe un prix d'achat à l'éleveur supérieur au prix du marché national vu comme

point de référence pour le calcul (de 0,60€/kg à 1,20€/kg au-dessus du prix de référence selon la qualité de la carcasse). Une part de la valeur dégagée revient donc aux éleveurs.

Le noyau de la gouvernance du SyAM est constitué par un groupe de travail qui rassemble l'ensemble des parties prenantes (éleveurs, abattoir, chevillard et Petites et Moyennes Surfaces engagés) et l'agglomération. Ce groupe, véritable organe de concertation et de prise de décisions collectives, structure et porte le SYAM. Il est piloté par Roannais Agglomération qui le convoque environ tous les 9 mois. Les différentes orientations stratégiques, qui engagent l'ensemble des opérateurs économiques, y sont discutées et celles qui sont finalement retenues le sont à l'unanimité, une fois qu'un compromis qui satisfait tous les opérateurs est trouvé. Certaines parties prenantes peuvent être davantage engagées dans l'accomplissement ou l'exécution de ces orientations stratégiques, leur périmètre d'action est validé par le collectif avec un suivi au quotidien assuré et coordonné par l'Agglomération, qui joue le rôle d'acteur pivot : il est le garant du bon développement opérationnel du projet collectif par son suivi au quotidien des flux au sein de la supply chain (équilibre matière), la coordination des actions des opérateurs mais aussi d'un environnement propice à une gouvernance en toute transparence, en confiance entre les opérateurs engagés dans ce SYAM.

Ce groupe discute et valide le cahier des charges, c'est-à-dire les principales caractéristiques qualitatives qui définissent et différencient le produit. Ces caractéristiques sont les suivantes. Les animaux éligibles à la production de steak haché de la marque 100% Charolais du Roannais sont des bovins de race charolaise (1), élevés par des naisseurs-engraisseurs de l'arrondissement de Roanne (2), selon la charte des bonnes pratiques d'élevage (pratique générique). Le fourrage utilisé pour leur alimentation est majoritairement produit sur l'exploitation (3). Les bêtes envoyées à l'abattoir ont moins de 7 ans (jusqu'à 10 ans dans d'autres démarches) (4). Cela permet de répondre aux exigences de conformation bouchère² (U, U- ou R+), et d'état d'engraissement (5). Les steaks hachés sont certifiés 100% muscle et leur taux de matière grasse est fixé à 15% (6), ce qui est conforme aux ventes habituelles des supermarchés partenaires.

Ce cahier des charges permet d'assurer le caractère local du produit, la race charolaise, un niveau de qualité et la régularité de celle-ci. Le côté local de la production et de la race charolaise, et la réputation de la viande de cette race sont considérées comme déterminantes de l'image qualitative des steaks de cette marque. Le côté environnemental ressort peu dans les discussions, mais il est souvent implicite dans les discours sur la qualité du produit, et le maintien d'une agriculture traditionnelle, extensive et de proximité sur le territoire. Ce type d'agriculture est d'ailleurs mis en avant dans la communication pour la promotion du produit, tout comme le sont les relations de partenariat entre les acteurs de la chaîne, et l'équité du partage de la valeur ajoutée (un schéma se trouve sur les étiquettes).

Les opérateurs du système ont choisi de signer une convention qui reprend ces éléments et vise à consolider la démarche collective portée par Roannais Agglomération. Cette convention assure les éleveurs de bénéficier d'un prix rémunérateur pour leurs animaux, et un socle pour proposer aux consommateurs un produit local de qualité en garantissant l'origine géographique des bovins, une traçabilité intégrale et un mode d'élevage traditionnel, avec un accord unanime sur les prix pratiqués entre les opérateurs.

3.2.2. Discussion du cas

² En référence à la grille EUROP d'évaluation de la qualité des carcasses. Développement musculaire : E = exceptionnel ; P = insuffisant.

Ce cas pourrait être efficacement appréhendé avec les concepts de filière, de supply chain et d'écosystème territorial. Dans ce terroir du charolais, la qualification des produits et son niveau n'ont rien d'exceptionnels. L'attention aux valeurs sociales et environnementales sont relativement superficielles. L'abattoir choisi est localisé en dehors du département. En revanche, la gouvernance et la volonté de transparence et de partenariat y sont fondamentales, ainsi que le rôle pivot de l'agglomération dans l'écosystème. Bien que particulièrement intéressante, cette gouvernance territoriale coordonnée par et pour le territoire n'est pas un trait caractéristique des SyAM. On y notera cependant une forme de cumul de positions des éleveurs-élus, et la construction du prix qui pourrait être interprétée comme une entente sur celui-ci.

Des échanges tenus lors du Jeu, soulignons l'importance du partage des valeurs. La valeur économique certes (« il faut bien vivre ! »), mais aussi les valeurs sociales et environnementales, de qualité pour tous, bref, des valeurs plurielles que la présentation du cas rend peu évidente. Plutôt que de pointer avec rigueur et précision toutes les caractéristiques théoriquement présentes et à tel niveau, c'est davantage un esprit partagé qui s'est observé. Une sorte de volonté d'attention, voire de soin accordé à tout et chacun, par tous au sein du SyAM. À la différence de nombreuses filières, ce qui s'observe n'est pas un morcellement des parties prenantes, chacune isolée dans sa chaîne client-fournisseur sans la moindre perspective sur l'œuvre collective du produit-service offert, ou sur la durabilité du système auquel elles appartiennent. En revanche, en tant qu'entité, un SyAM se révèle soutenu par une volonté de gouvernance partagée et un dispositif inventé par les parties prenantes (réunions, charte, cahier des charges...) qui permet et facilite celle-ci. Fondé sur la transparence, ce dispositif établit un régime de confiance entre les partenaires. Les approches en termes d'écosystème territorial et de communauté épistémique permettent d'appréhender nombre des caractéristiques d'un SyAM à deux conditions. La première condition : d'une part, ne pas réduire ce système à une chaîne de valeur économique tel qu'il est souvent appréhendé par les clusters et écosystèmes d'affaires, mais le penser aussi comme un réseau de valeurs qui, chacune et globalement, répondent à la recherche de la triple performance de la durabilité ; d'autre part, ne pas considérer que le pivot de l'écosystème doit être une entreprise, mais envisager une variété de possibles, telle qu'une coordination par un autre type de partenaire du système (par exemple une collectivité territoriale) ou via une organisation spécialement conçue (formelle ou non) pour structurer et faire vivre la gouvernance du système. La seconde condition : considérer cette communauté et son caractère apprenant comme moyens et non comme fin ; connaître la dynamique et les règles d'une telle communauté est un facteur de performance pour le système.

Reconnaissons néanmoins, que ce cas identifié comme SyAM par l'équipe, est relativement pauvre au regard des potentiels du concept. Et celui-ci, bien que l'équipe s'en défende, a une tendance normative. Sous l'effet d'une dynamique et d'un esprit où la recherche et le terrain se rencontrent et veulent impulser un développement durable, le concept de SyAM intègre une dimension projective. Il constitue un guide pour accompagner les opérateurs et les acteurs qui les accompagnent dans la structuration de leur filière : en sortant des schémas habituels de pensée (d'où l'idée d'hybridation) ; par la prise de conscience d'autres possibles ; par un effet réflexif et une manière de le dire. Autrement dit, pour « faire SyAM ». Ainsi, par son élaboration et sa promotion, il vise à impulser et à accompagner une transition agri-agro-alimentaire durable. Une telle perspective est en effet intéressante si on considère qu'en tant qu'entité organisationnelle, un SyAM peut se décrire comme un système apprenant, dont le M pourrait alors faire référence aux Milieux innovateurs (au sens de Maillat *et al.*, 1993).

Est-il alors étonnant que l'effet réflexif et de mise en projet a agi sur les acteurs principaux du projet comme l'évoque un membre de la chambre régionale d'agriculture : « Notre réflexion a basculé alors que nous réfléchissions entre acteurs sur ce que voulait dire "faire SyAM" en

termes de gouvernance et de relations entre les opérateurs, quand précisément nous nous sommes interrogés pour savoir si ce que nous disions pour le SyAM et ses opérateurs ne s'appliquerait pas aussi à nous, acteurs de l'accompagnement. Ce que l'on dit aux opérateurs ne faudrait-il pas que l'on se l'applique à nous aussi ? Des opérateurs de SyAM qui ne se connaissent pas, sont hyperspécialisés, etc. Effet miroir, effet boomerang ! On s'est dit "*tout ça, c'est aussi vrai pour nous...*" [...] effet "*Waouh !*" [...] La notion de SyAM nous bouscule d'autant plus sur notre écosystème de l'accompagnement, que le sujet de l'alimentation et de l'alimentaire n'est le sujet d'aucun acteur en particulier mais de tous et exige un faire-ensemble. Ce qui serait impossible si chacun s'enfermait dans une posture où il est uniquement dans la défense de *ses* ressortissants. L'approche écosystème doit permettre de dépasser ça. C'est la condition pour mettre en œuvre enfin une vraie coopération. Penser l'accompagnement des SyAM est à ce prix » (Trognon et al., 2020b).

Sur le Poster final du Projet SyAM (2020), pas de définition, mais cette phrase : « Le terme [SyAM], inconnu il y a 5 ans, réfère à un objet concret mais aussi à une volonté, celle "*de faire SyAM*" lorsqu'il s'agit d'impulser et de construire de nouvelles filières durables et résilientes pour permettre un approvisionnement local des territoires plus important que celui que permettent les circuits courts ».

Bref, ce concept théorique est à la croisée d'une intention et d'aspirations. L'intention de construire un concept innovant visant à rendre compte de la compréhension de phénomènes sociaux et de dynamiques d'acteurs et de problématiques stratégiques observables sur le terrain. Des aspirations modernes au développement durable des territoires et porteuses de certaines valeurs. En cette croisée, la frontière est floue entre ce qui est observé et ce qui est souhaité par ses concepteurs et promoteurs. Ainsi, parce qu'il décrit parfois plus un pro-jet qu'un ob-jet, nous proposons de qualifier de *militant* ce type de concept.

-4-

Vers la notion de concept militant

Les travaux philosophiques et épistémologiques sont suffisamment nombreux pour étayer notre approche phénoménologique et la pertinence de son ancrage constructiviste au sein desquels objet et sujet, ainsi que fait et valeur sont enchevêtrés (Putnam, 1990 :170), pour ne pas avoir à les expliciter davantage. Dans ce cadre, l'élaboration du concept de SyAM a répondu aux critères scientifiques d'une approche constructiviste pragmatique, notamment par son intelligibilité et sa *cogency* – « c'est-à-dire leur pouvoir de conviction du bien-fondé, de la pertinence, et de la rigueur du raisonnement utilisé dans la construction du modèle à partir du matériau empirique » (Avenier, 2017). On peut également souligner son adéquation fonctionnelle et sa viabilité comme modèle pour agir en situation.

Reste cependant, une question qui ne nous semble guère traitée, celle des valeurs impliquées et impliquantes. Leur force dans le projet nous a surpris. Les valeurs et leur partage sont au cœur de la problématique des SyAM et l'approche suivie était guidée par le partage a priori de ces valeurs par le collectif d'acteurs-chercheurs du projet, de la formulation des objectifs initiaux à la valorisation des résultats. Certes, ni le choix d'un objet de recherche ni ce qui constitue celle-ci n'est neutre, mais n'y aurait-il pas des degrés et formes d'implication, et en cela des concepts de nature différente ?

Pour mener cette réflexion, cinq concepts sont mobilisés : objet-frontière, concept ombrelle, représentation transitoire, objet intégratif, concept éthique épais. Nous discuterons le concept de SyAM au regard de chacun d'eux, avant de proposer la notion de concept militant pour mieux l'appréhender.

4.1. Un objet frontière ?

Le SyAM, comme notion initiale, puis comme concept, a toute l'allure d'un objet-frontière au sens de Star (2010) : un objet suffisamment flexible pour s'adapter aux besoins et aux nécessités spécifiques des différents acteurs qui les utilisent et qui sont suffisamment robustes pour maintenir une identité commune. Un tel objet s'inscrit dans une logique de travail coopératif en l'absence de consensus, où alternent une vision générique de l'objet qui favorise l'interfaçage des groupes qui coopèrent, et des définitions plus affinées de l'objet pour en adapter l'usage.

Précisons-en quelques points marquants. Son caractère frontière tout d'abord. Des groupes se sont retrouvés en effet à la jonction des mondes de la recherche, de l'accompagnement des filières, et de leurs opérateurs, de la communauté formée par l'équipe projet et l'extérieur (conseil scientifique du programme, comité de pilotage régional, consultants, etc.), mais aussi aux jonctions des disciplines, des temps et des étapes du projet, de la nécessité de cerner davantage le concept et le vœux de le laisser ouvert, et celle encore des dynamiques d'objectivation et de projection. La flexibilité interprétative quant à elle s'observe de multiples manières tout au long de la construction du SyAM comme objet ou projet. Sur son idée centrale de « milieu » en particulier qui renverra au nombre d'intermédiaires, aux valeurs partagées, à une hybridité floue, ou encore à une position défensive face au modèle dominant. De même, dans le cas 100% Charolais, cette position s'accommodera de la grande distribution (figure du modèle dominant). Et ce système, dont l'offre est un produit carné symbole de la société de consommation, se trouvera compatible avec la durabilité prônée par le modèle (objet de discussions pour l'équipe et lors d'un colloque). Remarquons par ailleurs que la structure organisationnelle, celle qui permet la coopération des partenaires pour satisfaire « les exigences de l'information et du travail », est de plusieurs ordres et échelles. Celui du projet avec son équipe, sa gouvernance interne structurant et structurée, avec les volets de recherche et leurs équipes respectives, forme un premier niveau. Et ceux des volets de recherche, et du programme PSDR.

Enfin, la coopération en situation d'absence de consensus s'observe dans l'initiation du projet de recherche où l'objet SyAM, résumé à une piste de recherche, était inconnu de la plupart des membres du collectif composite rassemblé par le projet. Le mouvement d'alternance s'observe notamment dans la succession des définitions pour le cerner selon les besoins du moment (dépôt du projet, tel article, tel rapport, etc.) et en parallèle le souhait de le maintenir ouvert en lui préférant parfois une liste de caractéristiques elles-mêmes largement interprétables. C'est le cas, par exemple, de ce bout de formulation de sa première caractéristique : « ces formes d'organisation permettent de nouvelles formes de rencontre entre acteurs hétérogènes » (Cf. le guide sur les SyAM produit à l'intention des acteurs et opérateurs. Chazoule et al., 2020a). Notons avec Star que l'important pour ces objets « est la façon dont les pratiques se structurent et la manière dont le vocabulaire émerge, pour faire des choses ensemble ». Cette question du faire-ensemble fut en effet au cœur de la réflexion sur les SyAM et de cet objet même.

Le SyAM constitue pour l'équipe de recherche, les participants des expérimentations du Jeu, et les professionnels qui ont commencé à se l'approprier, etc., un objet-frontière, et, à n'en pas douter, la mise en projet est une de ses vertus. Cependant, le pour quoi de la coopération n'est pas questionné.

4.2. Un objet ombrelle ?

On peut effectivement observer dans le concept de SyAM ce caractère « ombrelle » d'un concept « large utilisé de manière lâche pour comprendre et rendre compte d'un ensemble de phénomènes divers » (Hirsh *et al.*, 1999), objet de débats théoriques. À l'assemblage initial de diverses notions théoriques qui sont portées par des leaders marqués par leur école de pensée, suit une concurrence entre elles. Les controverses se succèdent ensuite dans une tension entre le souhait de certains partenaires de maintenir une vision large du concept et le souci, d'autres, de rigueur scientifique et de rapport au terrain. Le choix des mots pour formuler le concept n'y est pas neutre (Astley, 1985).

Un double écho à cela est perceptible dans le rapport final du projet SyAM. D'une part, dans cette phrase qui y introduit la définition de SyAM et où se devinent les débats qui l'ont précédé : « Le travail d'analyse s'est également matérialisé dans l'accord entre chercheurs et acteurs d'une première définition de ces systèmes ». D'autre part, dans cette définition du SyAM comme « réseau d'interactions institutionnalisées », remarquons ici le marqueur sociologique de l'institution, là où, par exemple en sciences de gestion, le mot organisation (dans ses acceptions d'organisé et d'organisant) aurait pu être préféré.

Le concept ombrelle rend compte d'un processus de construction porté par une communauté épistémique, où l'objet/concept au centre de la collaboration fédère et soutient la mise en projet de la communauté. Cependant, son éventuelle double facettes, objet-projet, n'est pas discutée.

4.3. Une représentations transitoires ?

Pour Sébillotte (2000), le père des programmes PSDR, bâtir des « représentations transitoires » est au cœur de ces projets où la science est en train de se faire, à l'interface partenariale de la dynamique théorique et de la demande sociale. Ces représentations ou modèles transdisciplinaires sont transitoires et partagés afin de permettre le fonctionnement en commun des disciplines. Leur valeur « repose sur un principe de cohérence : les chercheurs s'entendent pour les admettre, au moins momentanément, et les considérer comme suffisamment plausibles pour s'en servir comme socle des protocoles des travaux de recherche à mener ».

Cela s'est observé lors de la construction du concept de SyAM. Certains membres du projet n'étaient pas tant intéressés par la notion de SyAM que par les opportunités que cette représentation allait leur offrir. Par exemple : travailler tel objet théorique (les coordinations d'acteurs, la gouvernance, etc.) ou telle thématique, avec tels partenaires. Le concept de SyAM s'avère une élaboration transdisciplinaire et constitue une représentation transitoire. Cependant, il serait plus juste de noter qu'il s'agit d'un composé de représentations et de projections qui permettent de fédérer l'ensemble de la communauté épistémique, et à cet ensemble de tenir le temps du projet.

Comme les deux précédents concepts, une représentation transitoire s'intéresse au processus et à l'action favorisée par l'objet fédérateur, mais elle y vu comme moyen de la transdisciplinarité

4.4. Un objet intégratif ?

La notion d'objet intégratif, développé par Schmid, « suppose l'intention du/des chercheur projetée dans l'objet » (Schmid *et al.*, 2019). Un tel objet est non donné, partiellement inconnu, et, à son occasion se superposent des savoirs et de non-savoirs. Il résiste à la synthèse parce que « ses propriétés se distribuent de façon inattendue parmi les disciplines ». D'où le choix de le qualifier d'intégratif. Ainsi, à la différence de l'objet-frontière, il ne se pense pas à l'interface des savoirs disciplinaires. Il résulte davantage d'une interdisciplinarité sur un non-savoir. « Cela rend possible de concevoir les sciences, non plus seulement à partir d'une logique de preuve et de vérification, mais comme créatrice d'objets » note Coutellec (2015) dans sa proposition épistémologique pour des sciences impliquées. L'objet intégratif interroge donc la posture du chercheur (« dans le sens où elle peut contenir à la fois des faits et des valeurs ») et la responsabilité épistémique de celui-ci quant au contenu et à l'usage du savoir produit. Et cela, d'autant que l'autonomie et la neutralité des sciences font aujourd'hui débat. Pour Coutellec, ces deux valeurs de la sciences ne sont pas assurées. L'autonomie est affectée lorsque, par exemple, la construction d'un appel à projets de recherche est orientée par une politique. La neutralité est questionnée lorsque la recherche est, par exemple, orientée par une finalité attendue par le terrain ou les principes privilégiés pour celle-ci. L'objectivité scientifique reste cependant, mais « n'est plus affaire de connexion entre “théorie” et “faits”. »

Échos dans le projet SyAM : affiner un concept où la question des valeurs est centrale et produire, en cohérence avec ces valeurs, des outils d'accompagnement ; le jugement de valeur implicite dans l'emploi de formules désignant le modèle « dominant » ou des alternatives à celui-ci ; une certaine marque du *small is beautiful* ; etc. Échos dans le concept de SyAM : grille d'analyse, et, en même temps, vision axiologique d'un modèle à accompagner.

Le concept de SyAM est pétri des intentions des chercheurs et acteurs qui l'ont construit. Certes il décrit un type de système alimentaire, mais il promeut aussi des valeurs et un esprit qui se trouve parfois moins sur le terrain que chez ses concepteurs. Est-il pour autant un objet intégratif ? Il était non donné a priori et partiellement inconnu, et il le reste. Cependant, « ce que chaque discipline ne sait pas sur l'objet en question » n'a pas été questionné. À n'en pas douter, cette approche nous aurait été utile. En assumant l'absence d'une définition synthétique du concept de SyAM, le projet aurait pu travailler d'avantage la production d'un ensemble de définitions pour le cerner.

Les exemples d'objets intégrateurs (OGM, climat) amènent deux remarques : a) Dans ces sciences impliquées, ces exemples renvoient à des controverses où le militantisme est plutôt d'opposition, alors qu'avec les SyAM, il est de proposition ; b) Le concept de système alimentaire mériterait d'être questionné selon cette approche.

4.5. concept éthique épais ?

Putnam (1990), pragmatique, a proposé la notion de *concept éthique épais* après avoir réfuté la dichotomie fait-valeur. Dans un tel concept s'enchevêtrent les dimensions descriptive et prescriptive. Son illustration avec le concept de « cruauté » trouve un écho dans le choix des termes « milieu » et « hybride » pour définir un SyAM. Le terme « milieu » n'est pas sans laisser penser à une idée de mesure, voire d'une juste mesure. Quant à celui d'« hybride », nul n'ignore la valeur de l'hétérosis en particulier dans la culture agronomique. L'orientation de cette recherche au service de la durabilité fonctionne de même. Des valeurs sont bien présentes et assumées, mais peut-on parler de norme ou de prescription ? Ce n'est pas l'intention de l'équipe qui parle *des* SyAM et a souhaité ne pas en figer le concept, mais d'en conserver la

flexibilité et l'adaptabilité suffisante pour appréhender de manière large un objet complexe. En revanche, une certaine normativité ne peut être ignorée lorsqu'elle privilégie une approche système, une concurrence inter et non intra supply chain, une approche holistique de la triple performance, un changement des pratiques vers plus de durabilité ; des valeurs collaboratives et de transparence, etc. La prise de conscience des acteurs que les valeurs prônées dans les SyAM pouvaient directement les interroger au sein de leur écosystème de l'accompagnement, tout en se surprenant à parler de leurs ressortissants, permet d'entrevoir l'épaisseur éthique du concept.

A posteriori, on peut dire que la production du concept de SyAM a visé à représenter des faits, mais aussi à soutenir des dynamiques allant dans leur sens, et ainsi, s'inscrire et inscrire l'objet dans un référentiel de valeurs, qui pourront entrer en résonance avec celles des utilisateurs, ou pour les influencer. On observera en cela une similarité fonctionnelle avec une marque.

4.6. Un concept militant

Chacun des concepts précédant disent quelque chose de l'implication des chercheurs, et de l'effet organisateur des concepts sur l'équipe, les regards, les méthodes, etc. Cependant s'il y a bien orientation, la direction et le volontarisme ne sont pas qualifiés. L'éthique de la recherche semble y subsumer une éthique pourtant plus globale qui allie humanisme et environnementalisme. Comme si cela, allant de soi, évident et implicite à la fois, ne serait pas même à expliciter. L'expérience d'atelier acteurs-chercheurs sur les valeurs des SyAM encourage au contraire cette explicitation. Pour une communauté épistémique, un tel travail, par la richesse et la densité des échanges, et par la verbalisation et l'intégration des représentations et des aspirations, lui offre matière pour nourrir la fabrique de sens pour elle-même dans son épanouissement, et pour les bénéficiaires des productions du projet. Transparence, équité, reconnaissance mutuelle, durabilité des pratiques, ancrage local, etc. Là, dans ces valeurs promues, se trouve l'axe central du concept de SyAM qui le positionne comme une alternative au modèle qualifié de dominant, pour les opérateurs des SyAM, les acteurs qui les accompagnent et les chercheurs qui s'intéressent au système alimentaire.

L'absence, à notre connaissance, de concept pour appréhender cette dimension volontariste, nous conduit à proposer la notion de concept militant. Pour étayer cette proposition, illustrons son application au concept de transdisciplinarité évoqué plus haut. Pour Sébillotte (2000), celle-ci a une valeur épistémique et méthodologique. Ce faisant elle pourrait être pensée comme valeur d'un certain type de recherche. C'est ce que fait la Charte de la transdisciplinarité adoptée en 1994 qui pose : « La transdisciplinarité situe l'Homme dans l'Univers. Elle postule que l'économie doit être au service de l'Homme. Elle dialogue avec toutes les idéologies humanistes et non totalitaires ». Un cadre axiologique s'y observe. Une matrice qui transforme l'objet transdisciplinarité en projet, l'ancre dans des valeurs qu'il véhicule, interroge l'Homme dans la Nature, et produits des outils au service de la vision qu'il porte. Cependant, un concept militant n'est pas un mot d'ordre (qui parfois en est le destin).

La notion de concept militant est issue d'une analyse réflexive et pensée pour cette pratique. La réflexion proposée s'apparente à l'analyse conceptuelle esquissée par Benoist (2013) : questionner notre concept, ses présupposés et les nôtres, et leurs implications potentielles. Lever la dispense de questionner l'évident pour y révéler la part d'insu. Inciter les praticiens, chercheurs et acteurs, à s'interroger sur les valeurs qui tissent leur projet, entendu à la fois comme dispositif scientifique et intention politique. Repérer, au-delà de l'intentionnalité implicite présente dans tous travaux de recherche, l'engagement des participants et les valeurs et présupposés sur lesquels cet engagement se construit, et dont sont pétris les résultats.

Dans le contexte de la recherche sur les systèmes alimentaires et plus généralement dans le développement territorial, ce qui est hybride et circuit court (CC) a bonne presse, inversement pour l'industriel et le circuit long. S'intéresser aux CC et à leurs formes d'hybridation n'en fait pas des concepts militants, mais peut exprimer une certaine implication du chercheur. En effet, des sujets peuvent paraître plus attractifs, et des problématiques mériter davantage notre investissement. Toutefois, l'implication peut être plus significatives. Considérons une approche des CC et de leurs hybrides qui écarterait les CC industriels, soit par préférence pour la petitesse car *beautiful*, soit par défiance pour l'industrie. Il est à peine nécessaire de préciser ici les jugements de valeur associés à ce qualificatif, comme si, par essence, une organisation industrielle était imperméable aux valeurs éthiques et environnementales (le statut de Société à Mission n'existe-t-il pas ?). Dans une telle approche, un certain engagement serait à reconnaître ainsi que le caractère militant des concepts mobilisés et élaborés. Dès lors qu'il est question de valeurs, toute recherche mériterait d'interroger et d'indiquer ses implicites et évidences, et de rappeler que ses résultats ne sont pas de l'ordre du vrai. Ce qui n'est pas nécessairement compris du terrain où les acteurs peuvent sans recul se saisir des concepts proposés (en particulier si l'on considère la double herméneutique dans la théorie de Giddens, 1984).

Une telle réflexion peut être menée par l'équipe, de la conception du projet à la valorisation des résultats. Les valeurs et le sens d'engagement associé sont des facteurs importants pour la dynamique du projet dans la durée. La trace de cette réflexion pourrait être un point d'attention lors de l'évaluation des projets. Elle serait un indice de maturité du projet et de congruence avec les valeurs du programme auquel il concourt. En lien avec les indispensables état de l'art et cadre épistémologique et méthodologique du projet, une formulation de la position éthique de la recherche pourrait être explicitée, avec, le cas échéant, une précision sur le caractère militant de cette recherche et de ses concepts. Cependant, à l'heure des science ouvertes et partenariales, où l'engagement de la recherche est discuté dans ses acceptions et ses pratiques, l'enjeu est plus large. Une réflexion éthique mérite d'être appréhendée en termes de défiance et de confiance. Interroger notre position éthique, objectiver nos valeurs, c'est-à-dire les expliciter, les critiquer, les discuter, etc., autrement dit, nous livrer à un regard réflexif individuel et collectif, est ce à quoi nous invite la notion de concept militant.

-3-

Conclusion

La notion de SyAM est née de l'hypothèse d'hybridation entre circuit court et circuit long combinant le meilleur des deux. Diverses études de cas ont éclairé la variété des formes d'organisation et de gouvernance des SyAM. Les valeurs partagées, caractéristiques majeures de ces systèmes, sont congruentes avec celles de l'équipe acteurs-chercheurs. Cependant, la vocation du concept n'étant pas tant descriptive que projective, il nous a semblé pertinent d'en cerner les ressorts et implications.

Le concept de SyAM a des allures d'objet-frontière, de concept ombrelle, de représentation transitoire, de concepts éthiques épais ou encore d'objet intégratif. Cependant même si ces concepts reconnaissent l'implication des chercheurs, ils ne disent rien de leur engagement. Pour appréhender celui-ci, le concept militant incite à une analyse réflexive de l'articulation des volontés de comprendre et de transformer qui sont consubstantielles aux projets de recherche partenariale sur l'accompagnement du changement.

Un concept est militant parce qu'il ne constitue pas seulement une grille théorique pour repérer et analyser des faits. Il porte implicitement ou explicitement un projet de développement

souvent alternatif et s'inscrivant dans des valeurs structurantes. Se demander si notre concept est militant, c'est s'autoriser à questionner l'implicite et l'évidence de nos choix, et les valeurs qui fondent les défiances et confiances en jeu. Cette réflexion éthique n'est pas à confondre avec l'éthique de la recherche, mais doit y trouver sa place, tout particulièrement dans les programmes de type PSDR.

Remerciements

Mes remerciements aux chercheurs et acteurs partenaires du projet SyAM, en particulier à M. Désolé avec qui le cas a été construit, et à L. Joyet (CRA AURA) et F. Molegnana (ARAG) pour leur implication dans nos travaux sur l'accompagnement.

Références bibliographiques

Astley W G (1985) Administrative Science as Socially Constructed Truth. *Administrative Science Quarterly* 30 (4) : 497-513.

Avenier M (2017) Transformer son expérience en science avec conscience : la rigueur scientifique dans différents cadres épistémologiques. In : Beaulieu P (éd.) *Le projet de thèse de DBA*. EMS Editions : 29-67.

Benoist J (2013) *Concepts. Une introduction à la philosophie*. Flammarion.

Brives H, Fleury P, Chazoule C (2017) Système alimentaires du milieu et création de chaînes de valeurs : concepts et études de cas dans la région Rhône Alpes. *Économies et Sociétés* 37 (8) : 1203-1219.

Chazoule C *et al.* (2020a) *SyAM, des outils pour développer la durabilité des systèmes alimentaires*. Projet PSDR4 SyAM.

Chazoule C *et al.* (2020b) *SYAM. Expérimenter et outiller l'hybridation de systèmes alimentaires entre circuits courts et circuits longs*. Rapport scientifique de fin de projet - Programme PSDR 4.

Chazoule C, Lafosse G *et al.* (2019) Produire et échanger dans le cadre de systèmes alimentaires du milieu: Des incertitudes aux partenariats. *Pour* 234-235 (2) : 143-150.

Coutellec L (2015) *La science au pluriel: Essai d'épistémologie pour des sciences impliquées*. Éditions Quæ.

Gasselin P, Lardon S, Cerdan C, Loudiyi S, Sautier D (2020) *Coexistence des modèles agricoles et alimentaires : un nouveau paradigme du développement territorial ?* Éditions Quæ.

Giddens A (1984) *The Constitution of Society. Outline of the Theory of Structuration*. Polity

Hirsh P M, Lewin D Z (1999) Umbrella Advocates versus Validity Police: A Life-Cycle Model, *Organization Science* 10 (2) : 199-212.

Maillat D, Quévit M, Senn L (éds.) (1993) *Réseaux d'innovation et milieux innovateurs : un pari pour le développement régional*. Neuchâtel, GREMI, EDES.

Putnam H (1990) *Realism with a Human Face*. Cambridge, Harvard University Press

Schmid A, Mambrini-Doudet M (Dir) (2019) *Épistémologie générique : Manuel pour les sciences futures*. Éditions Kimé.

Sébillotte M (2000) Une évaluation pour la science en train de se faire. Les recherches tournées vers l'action et menées en partenariat. In : Courlet C et al. (éds.) *Actes du Symposium de Montpellier, 11-12 janvier 2000, Recherches pour et sur le développement territorial*. Tome II, Éditions Inra : 41-77.

Star SL (2010) Ceci n'est pas un objet-frontière ! Réflexions sur l'origine d'un concept. *Revue d'anthropologie des connaissances*. 4 (1) : 18-35

Trognon L, Johany F (2020a), Le Jeu SyAM. In : Nguyen Ba S, Lardon S (Eds.) *Comment adapter et hybrider les démarches participatives dans les territoires ?* AgroParisTech & IADT.

Trognon L, Joyet L, Molegnana F (2020b), *Accompagner un SyAM*. Projet PSDR SyAM, Auvergne-Rhône-Alpes, Série Les Focus PSDR4.